

Pour transmettre vos observations durant la saison ou pour toutes questions vous pouvez communiquer avec :

Le réseau des observateurs du capelan (ROC)

Téléphone : 1-877-Ça roule (227-6853)

Pêches et Océans Canada remercie les collaborateurs ci-contre pour leur appui dans la diffusion de l'information sur l'existence du Réseau et sur la récolte des données d'observation. Grâce à ces organismes, le Réseau des observateurs du capelan est de plus en plus connu, ce qui est essentiel aux objectifs qu'il poursuit.

Comité ZIP Baie des Chaleurs
De Matapédia à Forillon



Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
De Berthier-sur-Mer à Les Méchins



Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
De Tadoussac à Baie-trinité



Comité ZIP Côte-Nord du Golfe
De Baie-Trinité à Blanc-Sablon



Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM)



Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)



Zone du golfe / Îles-de-la-Madeleine

D'après le savoir local des Îles, le capelan y était présent il y a une trentaine d'années. Par contre, pour la première fois depuis que le ROC existe (2003), la fraie du capelan a été observée sur les côtes de l'archipel par les pêcheurs de homard et de plie pendant les semaines du 8 et 15 juin 2008 (Figure 7). Ils l'ont observé rouler à un seul endroit, soit au Cap de l'hôpital à Fatima (municipalité Îles-de-la-Madeleine). Cette observation est intéressante, mais ne pourra être interprétée qu'à la lumière des observations qui seront faites (ou non) dans les années à venir.



Capelans séchés dans la zone golfe / Moyenne-Côte-Nord. Photo : Mireille Dumond, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

Source de la photo (modifiée) de la couverture : Alexandr Konstantinov.

Publication de :
Direction régionale des océans, de l'habitat et des espèces en péril
Pêches et Océans Canada
Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4
www.dfo-mpo.gc.ca

©Sa majesté la Reine du Chef du Canada, 2009

N° de cat. Fs121-7/2008F
ISBN 978-1-100-91598-2

Zone du golfe / Baie des Chaleurs

En 2008, le capelan a roulé vers la mi-mai à Newport et au mois de juin à Pabos, à Chandler et à Newport (Tableau 6, Figure 7), tous des secteurs de la municipalité de Chandler. Selon les observateurs, les quantités de capelans qui roulaient étaient élevées mais égales aux années antérieures. Par contre, selon les données disponibles, la saison de reproduction aurait été plus longue, s'étendant jusqu'au mois de juin.

Tableau 6. Date des observations de la fraie du capelan entre 2003 et 2008 dans la zone du golfe / Baie des Chaleurs.

Localisation	2002 à 2006	2007	2008
Grande-Rivière	2006	---	---
Chandler (Pabos)*	mai 2006	---	18 juin
Chandler (Chandler)	juin 2006	en 2007	juin
Newport (Chandler)	mai 2005, 2006 juin 2006	mai	16**, 20 mai 9 juin
Port-Daniel-Gascon (Port-Daniel)	mai, juin 2003	---	---
Paspébiac	mai 2003, 2004, 2005	---	---
New Carlisle	mai 2005, 2006	19 et 20 mai	---
Maria	mai 2005	---	---

Légende : *Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités.

** Les jours séparés de virgules représentent des journées d'observations ponctuelles.

Le réseau des observateurs du capelan (ROC)

L'objectif de la mise en place du réseau des observateurs du capelan est de mieux connaître les plages et les autres sites de fraie dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent afin de favoriser la reproduction de l'espèce. Combien y a-t-il de sites de fraie? Lesquels sont utilisés à chaque année ou seulement occasionnellement? Y a-t-il des changements dans les habitudes de fraie du capelan? Qu'est-ce qui influence l'utilisation d'une plage plutôt qu'une autre? Le ROC contribue à répondre directement à ces questions par l'acquisition de données échelonnées sur plusieurs années. La connaissance des sites de fraie permet également d'éviter que ces habitats soient perturbés par des activités humaines (exemple : des travaux en rive) pendant la période critique de reproduction du poisson. Il est bon de savoir que les activités de pêche récréative et commerciale au Québec ne sont présentement pas considérées comme une menace pour le capelan car les quantités récoltées sont faibles relativement à l'abondance de l'espèce.

Par ailleurs, les informations recueillies grâce au Réseau pourraient éventuellement contribuer à la compréhension de l'impact des changements climatiques, de l'érosion des berges, ou des modifications des plages sur les habitudes de vie du capelan. Indirectement, cela améliorera la connaissance que nous avons du fonctionnement général de l'écosystème du Saint-Laurent.

Les efforts pour suivre la fraie du capelan ont débuté en 2002 sur la Côte-Nord. En 2003, Pêches et Océans

Canada, Région du Québec (MPO), et différents partenaires, tels des comités ZIP (Zones d'Intervention Prioritaire) et des comités côtiers, ont développé un réseau de contacts pour recueillir des données précises sur l'activité de reproduction de cette espèce dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Chaque année, le nombre d'observateurs augmente (pêcheurs récréatifs et commerciaux, vacanciers, riverains, scientifiques) dans les secteurs maritimes du Québec. Plus les observateurs seront nombreux et fidèles au fil des ans, plus le ROC participera à la compréhension du cycle de vie du capelan et de ses besoins en habitat. Le maintien des populations de poisson fait partie des objectifs du MPO pour l'avenir des pêches récréatives et commerciales et pour la santé des océans.

Importance écologique

Le capelan est une espèce clé dans l'écosystème du Saint-Laurent (Figure 1). Il représente un maillon très important de la chaîne alimentaire marine puisqu'il est consommé par plusieurs espèces de poissons, d'oiseaux marins et de mammifères marins tels que le béluga, le petit rorqual, le phoque commun, la morue, le saumon, le fou de Bassan et le petit pingouin. Le capelan est considéré comme la principale proie de la morue. Parfois, elle va même jusqu'à le suivre sur les berges lorsqu'il va y rouler.

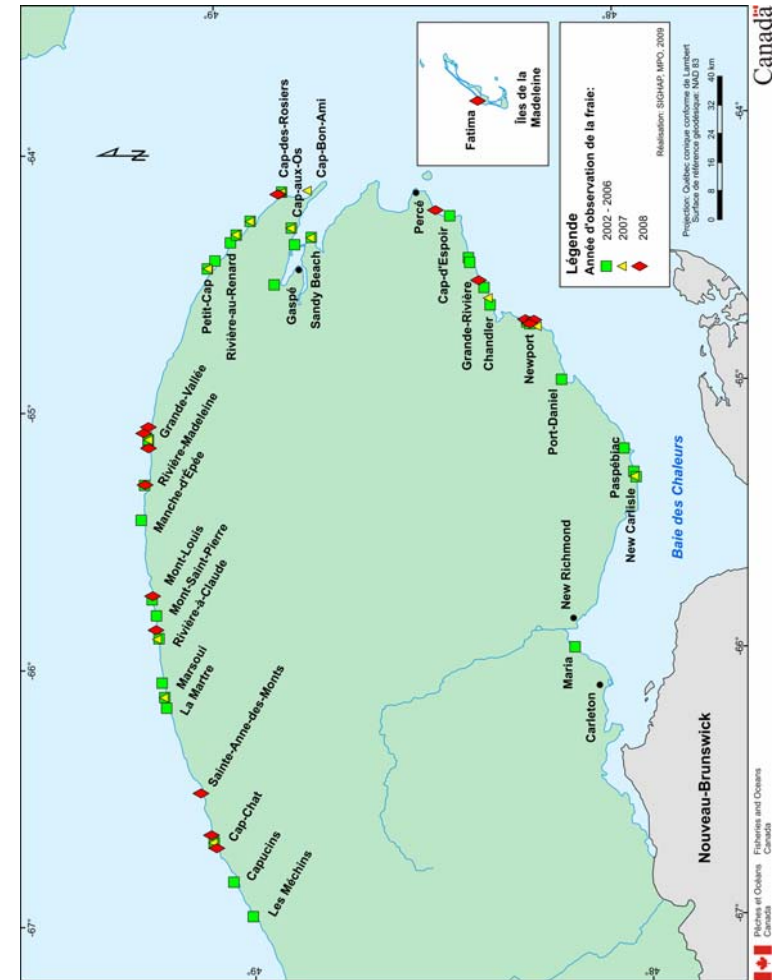


Figure 7. Date des observations de la fraie du capelan entre 2003 et 2008 dans la zone golfe / Gaspésie, Baie des Chaleurs et Îles-de-la-Madéleine.

Tableau 5 (suite).

Localisation	2002 à 2006	2007	2008
Gaspé (Saint-Maurice- de-l'Échourie)*	2005, 2006	2007	---
Gaspé (Rivière-au- Renard)	mi-juin 2006	mi-mai à mi- juin	---
Gaspé (Cap-des- Rosiers)	juin 2005, 2006	25 juin	4**, 14, 16 juin
Gaspé (Cap-aux-Os)	juin 2004	mi-mai à mi- juin	---
Gaspé (Cap-Bon-Ami)	---	mi-mai à mi- juin	---
Gaspé (Gaspé)	juin 2004, 2005, 2006 juillet 2004	mi-mai à mi- juin	---
Percé (Percé)	juin 2005	en juin	---
Percé (Anse-à- Beaufils)	---	---	18 juin
Percé (Petit cap Percé)	juillet, août 2005	---	---
Ste-Thérèse-de- Gaspé	---	---	16 mai

Légende : *Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités.
 ** Les jours séparés de virgules représentent des journées d'observations ponctuelles.

Au milieu des années 1980, la consommation annuelle de capelan par ses principaux prédateurs naturels était estimée à environ un million de tonnes (80 % de la mortalité totale) comparativement à 10 000 tonnes par la pêche. Au début des années 2000, malgré la forte diminution des stocks de morue et de sébaste, on estimait que près de 400 000 t de capelan étaient consommées par ces prédateurs. Ce petit poisson est la principale espèce fourragère (qui fournit de la nourriture) de l'écosystème du nord du Golfe Saint-Laurent.



Figure 1. Capelan échoué sur le littoral. Photo : Virginie Provost, Comité ZIP Côte-Nord du Golfe.

Ainsi, même si l'on croit que la pêche commerciale n'affecte pas la quantité de capelans de façon importante, la prudence est de mise puisque de nombreuses autres espèces, commerciales ou non, se nourrissent de ce poisson. Le fait que l'espèce dépende en bonne partie des plages pour se reproduire la rend plus vulnérable, car si les habitats de reproduction diminuent en qualité et en quantité, les effets pourraient être importants sur les populations de capelan et de ses prédateurs.

Description des zones d'observation du ROC

Pour la présente publication, les anciennes zones ont été revues pour harmoniser les noms et limites géographiques avec celles du Système d'information pour la gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP) du MPO (Figure 2). Voici une brève description de chacune de ces zones.

Zone de l'estuaire moyen

La zone de l'estuaire moyen s'étend de Saint-Joachim à Baie-Sainte-Catherine sur la rive nord du Saint-Laurent et de Montmagny à Cacouna, sur la rive sud.

Zone de l'estuaire maritime

La zone de l'estuaire maritime s'étend de Tadoussac à Baie-Trinité (secteur Pointe-des-Monts) sur la rive nord du Saint-Laurent et de l'Isle-Verte à Les Méchins sur la rive sud.

Tableau 5. Date des observations de la fraie du capelan entre 2003 et 2008 dans la zone du golfe / Gaspésie.

Localisation	2002 à 2006	2007	2008
Cap-Chat (Capucins)*	juin 2004	---	---
Cap-Chat (Cap-Chat)	juin 2004, 2006	27 mai au 2 juin	27 mai 8 juin
La Martre	juin 2004, 2006	13 et 14 juin	---
Sainte-Anne-des-Monts	---	---	26 mai
Marsoui	juin 2004	---	---
Rivière-à-Claude	juin 2004, 2005, 2006 juillet 2004	une semaine début juin	28 au 31 mai 1 ^{er} et 2, 4**, 7 au 9, 13 juin
Mont-Saint-Pierre	juillet 2004	---	début juin
Mont-Louis	juin 2005	---	début juin
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine (Manche-d'Épée)	juin 2004, 2005	---	---
Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine (Rivière-Madeleine)	juin 2004	---	juin
Grande-Vallée	juin 2004, 2006 juillet 2006 août 2005	nuit et matin après la St-Jean-Baptiste	14, 26 et 27 juin

Légende : *Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités.
** Les jours séparés de virgules représentent des journées d'observations ponctuelles.

Zone du golfe / Gaspésie

La zone de la Gaspésie se situe au deuxième rang quant à l'importance du nombre d'observations (27) transmises en 2008 (Tableau 5, Figure 7). Deux nouveaux sites de fraie ont été répertoriés dans le secteur de l'Anse-à-Beaufils (18 juin) et dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé (16 mai).

Dans cette zone, les observateurs ont relaté que le capelan semblait rouler le soir et au milieu de la nuit lorsque les vagues étaient de faible amplitude. Les quantités qui ont roulé variaient de faibles (p. ex. Grande-Vallée, Gaspé (Cap-des-Rosiers)) à élevées (p. ex. Cap-Chat, Sainte-Thérèse-de-Gaspé, Rivière-à-Claude).

À Cap-Chat, un observateur a mentionné que 2008 a été une année record en taille et en quantité de capelan.

Un résident de Mont-Louis a observé un déplacement du capelan de Mont-Louis vers Mont-Saint-Pierre depuis quelques années. Selon lui, l'érosion dans le secteur de Mont-Louis aurait diminué la quantité de plages de sable pour la fraie du capelan.

À Rivière-à-Claude, après plusieurs années d'observation de la fraie du capelan, un observateur a suggéré une hypothèse selon laquelle le capelan n'utiliserait pas la plage pour rouler lorsque celle-ci est remplie de débris importants, tel le varech apporté par de forts vents. La présence de goélands indiquerait qu'il fraie alors au large.

Zone du golfe / Moyenne-Côte-Nord

La zone de la Moyenne-Côte-Nord s'étend entre Baie-Trinité (secteur Pointe-des-Monts) à l'ouest et Natashquan (secteur Pointe-Parent) à l'est. L'Île d'Anticosti fait également partie de ce territoire.

Zone du golfe / Basse-Côte-Nord

La zone de la Basse-Côte-Nord s'étend entre Natashquan (secteur Pointe du Vieux Poste) à l'ouest et la frontière du Labrador à l'est.

Zone du golfe / Gaspésie

La zone de la Gaspésie couvre l'ensemble de la côte nord de la péninsule gaspésienne. Elle s'étend d'est en ouest de Cap-Chat (secteur Capucins) à Grande-Rivière.

Zone du golfe / Baie des Chaleurs

La zone de la Baie des Chaleurs couvre la zone côtière sud de la péninsule gaspésienne. Elle s'étend de Grande-Rivière à l'est jusqu'à l'embouchure de la rivière Ristigouche à l'ouest.

Zone du golfe / Îles-de-la-Madeleine

La zone des Îles-de-la-Madeleine englobe l'ensemble des îles de l'archipel du même nom.



Figure 2. Carte présentant les différentes zones d'observation du ROC selon la classification du SIGHAP.

Faits saillants de la saison 2008

Cette section présente les lieux où le capelan a frayé durant la saison 2008 selon les zones d'observation décrites précédemment. Les cartes de chacune des zones, avec la localisation des observations de la dernière saison et celles des années antérieures, y sont présentées. Les tableaux synthèses précisent les dates de ces observations par municipalité. Le nom des lieux a été uniformisé selon la Commission de toponymie du

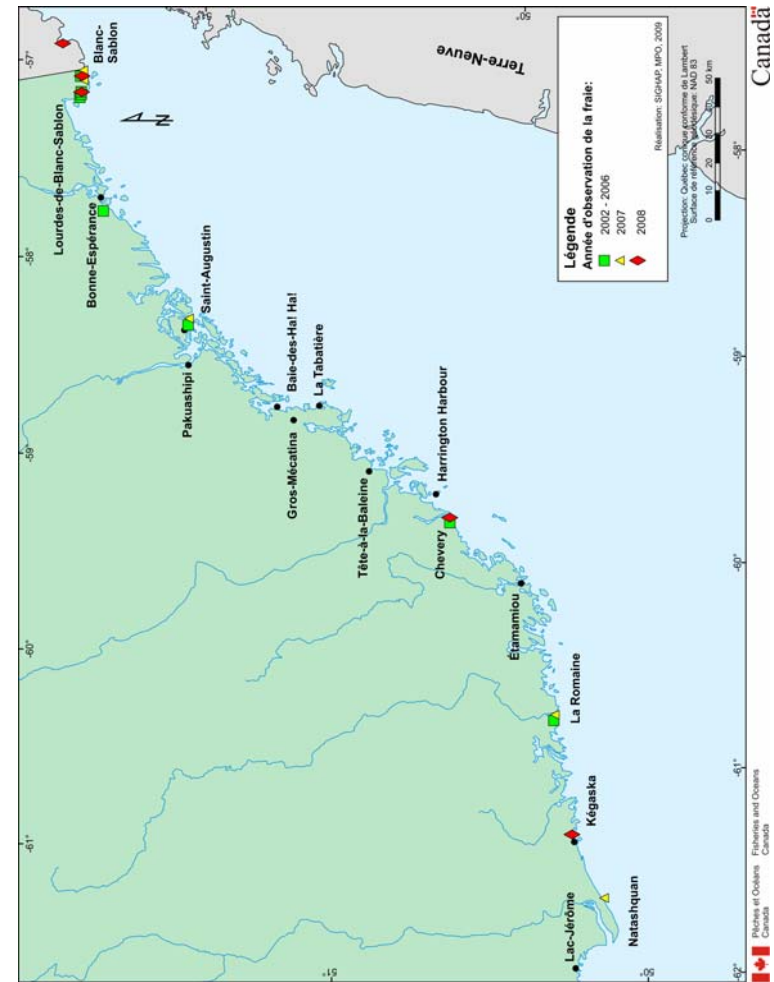


Figure 6. Date des observations de la fraie du capelan entre 2002 et 2008 dans la zone golfe / Basse-Côte-Nord.

Tableau 4. Date des observations de la fraie du capelan entre 2003 et 2008 dans la zone du golfe / Basse-Côte-Nord.

Localisation	2002 à 2006	2007	2008
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (Kégaska)*	---	---	27 mai
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent (Chevery)	juin 2004, 2005 juillet 2006	---	20 juin
Blanc-Sablon (Lourdes-de-Blanc-Sablon)	juin 2002, 2006 juin, juillet 2004	24**, 27 juin	29 juin
Blanc-Sablon (Blanc-Sablon)	juin 2006	28 juin	27 juin
Forteau au Labrador	---	---	1 ^{er} juillet

Légende : *Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités.

**Les jours séparés de virgules représentent des journées d'observations ponctuelles.

Québec en tenant compte de l'effet des fusions municipales qui ont donné lieu à la naissance de secteurs. Par exemple, Gallix est aujourd'hui un secteur de la municipalité de Sept-Îles.

Au total, 198 observations réparties dans 41 municipalités et secteurs ont été recueillies dans les 7 zones d'observation en 2008. La zone du golfe / Moyenne-Côte-Nord est celle où il y a eu le plus d'observations (61,6 %), suivi de la zone golfe / Gaspésie (13,6 %) et de l'estuaire maritime (12,1 %).

Bien que le ROC existe depuis 7 ans, 11 nouveaux sites (au total) ont été répertoriés en 2008 dans 5 des 7 zones. Il est intéressant de noter qu'une première mention a été rapportée pour les Îles-de-la-Madeleine.

De nombreuses informations sur les habitudes de fraie du capelan ont été compilées depuis le début du ROC. Elles confirment, qu'en général, le capelan utilise les plages sablonneuses ou de petit gravier. La plupart des observations de fraie ont été réalisées entre le coucher et le lever du soleil avec une mer de vagues de moins de 5 pieds (1,5 mètre). La période de fraie commence plus tôt à l'ouest du territoire dans l'estuaire moyen (avril à la mi-juin) pour s'étendre plus tard vers l'est dans le golfe / Basse-Côte-Nord (juin à début juillet).

En 2008, plusieurs participants nous ont mentionné que le capelan avait cessé de rouler depuis un certain nombre d'années dans leur secteur. Certains ont mentionné que des plages avaient été artificialisées (p. ex. enrochement) ou présentaient une forte érosion ayant pour conséquence la disparition totale ou partielle du sable et/ou de gravier fin.

Zone de l'estuaire moyen

Comme à chaque année depuis l'établissement du ROC, les pêcheurs à fascine de Saint-Irénée ont observé la fraie du capelan dans leur secteur de pêche. En 2008, la fraie aurait eu lieu de la mi-mai à la mi-juin à cet endroit (Tableau 1, Figure 3). D'autres observations de fraie ont été rapportées pour la Batture-aux-loups-marins en amont de l'Île-aux-Coudres, à la pointe sud-ouest de l'île, ainsi qu'à la pointe nord-ouest dans le secteur de la côte des Éboulements. Pour cette partie de la zone, en 2008, la période de reproduction du capelan s'est étendue du mois d'avril jusqu'au début de juin. Les pêcheurs d'esturgeon noir qui fréquentent la Batture-aux-loups-marins ont mentionné qu'ils ont trouvé de bonnes quantités de capelan dans l'estomac des esturgeons.

Tableau 1. Date des observations de la fraie du capelan entre 2003 et 2008 dans la zone de l'estuaire moyen.

Localisation	2003 à 2006	2007	2008
Saint-Irénée	avril, mai 2003		
	mai, juin 2004, 2006	21 mai à mi- juin	13 mai au 18 juin
La Malbaie (Port-au- Saumon)*	mai, juin, juillet 2005	---	---
Île-aux-Coudres	juin 2005	---	---
	---	4 au 6 juin	avril à début juin

Légende : *Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités.

Zone du golfe / Basse-Côte-Nord

En 2008, deux nouveaux secteurs ont été ajoutés à la liste des sites où la fraie du capelan a été observée sur la Basse-Côte-nord, soit Kégaska (municipalité Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent) et Forteau au Labrador (Tableau 4, Figure 6). C'est à ces deux nouveaux sites que la première observation (en mai) et la dernière (en juillet) ont été faites. Les autres observations ont été réalisées la dernière semaine de juin dans le secteur de Chevery (plage Est de la rivière Nétagamiou) et de Lourdes-de-Blanc-Sablon (Anse-aux-Dunes) ainsi que dans la municipalité de Blanc-Sablon.

Selon un résident du secteur de Blanc-Sablon, la quantité de capelans qui fraie à cet endroit serait environ 90 % moins élevée comparativement à il y a environ 50 ans.



**Pêche récréative de capelan dans l'estuaire maritime.
Photo : Louise Proulx.**

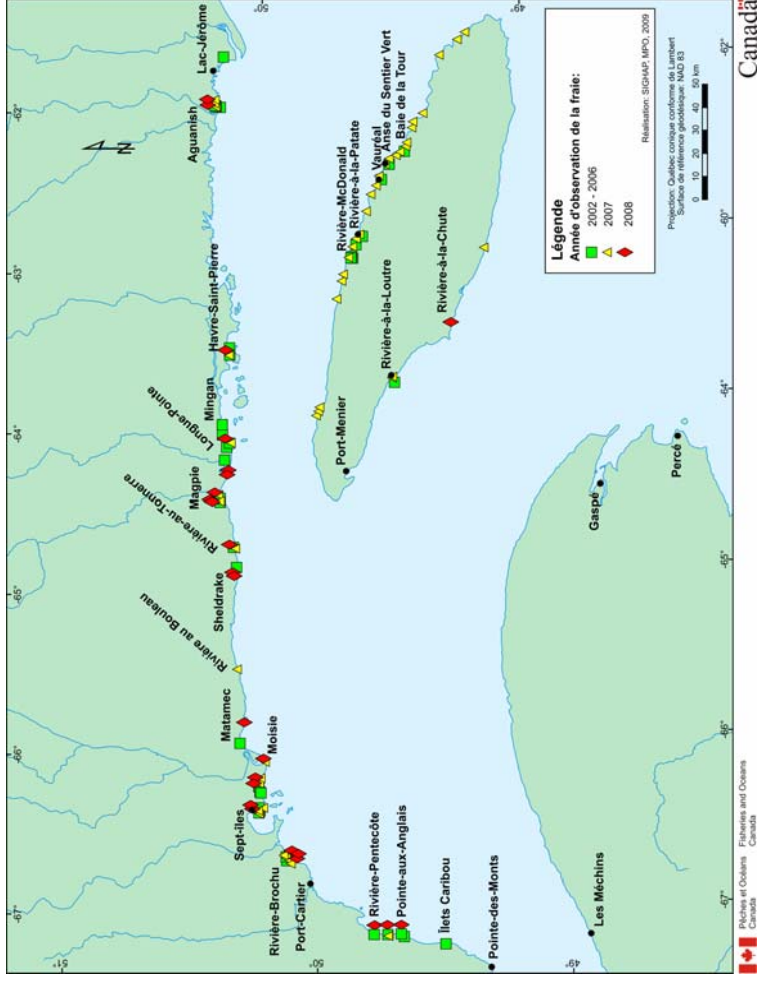


Figure 5. Date des observations de la fraie du capelan entre 2002 et 2008 dans la zone du golfe / Moyenne-Côte-Nord.

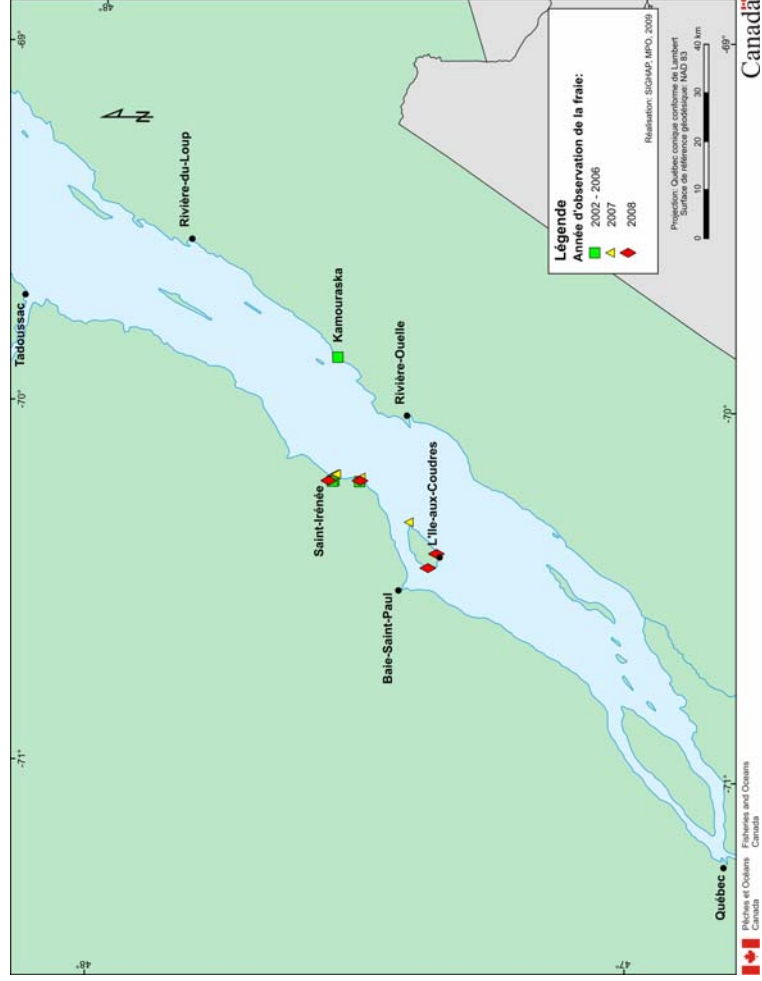


Figure 3. Date des observations de la fraie du capelan entre 2003 et 2008 dans la zone de l'estuaire moyen.

Zone de l'estuaire maritime

Sur la rive nord de l'estuaire maritime, la fraie a seulement été observée à Portneuf-sur-Mer au mois de mai (Tableau 2, Figure 4).

Par contre, sur la rive sud de cette zone, les observateurs ont rapporté beaucoup plus d'activités. En effet, les mentions de fraie du capelan ont été nombreuses en 2008 et 4 nouvelles municipalités figurent sur la liste des lieux de reproduction de cette espèce (Rimouski, Sainte-Flavie, Métis-sur-Mer et Matane). Les mentions d'activités de fraie sur la rive sud de la zone se sont étalées entre la mi-mai et le début juillet en 2008.

Une observation peu habituelle a été faite à l'embouchure de la rivière Rimouski lorsque des milliers de poissons (identifiés comme étant des capelans par l'observateur) sont venus se regrouper à marée basse. Il sera intéressant de vérifier si ce type d'observation se répètera en 2009 à cet endroit et s'il s'agit réellement d'une activité de fraie.

À Saint-Fabien-sur-Mer, un observateur nous a rapporté que le capelan avait roulé en si grande quantité, un soir de juin 2008, que les vagues de 3 pieds (1 mètre) étaient remplies de capelans.

Tableau 3 (suite).

Localisation	2002 à 2006	2007	2008
Rivière-au-Tonnerre (Sheldrake)*	mai 2005	---	10**, 16 juillet
Rivière-au-Tonnerre (Rivière-au-Tonnerre)	juin 2004 mai 2005, 2006	8, 27, 30 juin	18 au 27 mai 6 juillet
Rivière-Saint-Jean (Magpie)	mai 2006 juin 2004, 2005, 2006 juillet 2006	24 au 29, 31 mai 1 ^{er} , 3, 5, 6 juin	23 au 30 mai 3 et 4, 11 et 12 juin
Rivière-Saint-Jean (Rivière-Saint-Jean)	---	---	16 juillet
Longue-Pointe-de-Mingan (Longue-Pointe-de-Mingan)	mai 2005, 2006 juin 2002, 2004, 2005 juillet 2006	27 mai	21 mai 5 juin 19 juillet
Longue-Pointe-de-Mingan (Mingan)	mi mai à mi juin 2006 juin 2002	mi-mai à mi- juin	---
Havre-St-Pierre	juin 2002, 2004 mai, juin 2005	31 mai	mi-mai à fin- mai
Aguanish	juin 2002 mai 2003 mai, juin 2004, 2005, 2006	29 au 31 mai 1 au 5, 8, 12, 15 juin	24 et 25 mai 11 au 25 juin 17 juillet
Natashquan	juin et juillet 2006	juin	---
Île d'Anticosti	juin 2006 juin, juillet 2004 juillet 2005	21 au 26, 30 juin 1, 2, 4, 5, 9 et 10 juillet	14 juin

Légende : *Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités.
** Les jours séparés de virgules représentent des journées d'observations ponctuelles.

être propulsé hors de l'eau par un rorqual commun lorsqu'il s'en alimentait.

À l'île d'Anticosti, des activités de fraie auraient eu lieu dans la nuit du 13 au 14 juin dans le secteur de la rivière à la Chute (versant sud de l'île, côté ouest). Des capelans morts, mais encore frais, ont été trouvés le 14 juin au matin.

Tableau 3. Date des observations de la fraie du capelan entre 2002 et 2008 dans la zone du golfe / Moyenne-Côte-Nord.

Localisation	2002 à 2006	2007	2008
Îlets-Caribou	mai 2005, 2006 juin 2006	---	---
Port-Cartier (Pointe-aux- Anglais)*	mai 2002, 2004, 2005, 2006 juin 2006	17**, 24 mai 1, 2 juin	12 mai
Port-Cartier (Rivière- Pentecôte)	mai 2004, 2005	---	16 et 17, 28 et 29 mai 6, 29 juin
Sept-Îles (Gallix)	mai, juin 2003, 2005, 2006 juin, juillet 2004	5 au 9, 12 au 15 mai 9, 11 juin	10 au 27 mai 5, 13 juin
Sept-Îles (Sept-Îles)	avril, mai, juin 2002 mai, juin 2004, 2005 mai 2006	9 avril 14, 15, 24, 29 mai 7 juin	21 au 30 mai 1, 4, 7 juin
Sept-Îles (Moisie)	---	26 mai	17 mai
Sept-Îles (Matamec)	---	---	1 ^{er} juillet

Légende : *Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités.
** Les jours séparés de virgules représentent des journées d'observations ponctuelles.

Tableau 2. Date des observations de la fraie du capelan entre 2002 et 2008 dans la zone de l'estuaire maritime.

Localisation	2003 à 2006	2007	2008
<u>Rive nord</u>			
Les Escoumins	avril 2003	---	---
Portneuf-sur-Mer	mai 2003 mai, juin 2004, 2005, 2006	23 mai	semaine du 5 mai, 22 mai
Colombier	mai, juin 2005	25 mai	---
<u>Rive sud</u>			
Kamouraska	juin 2003	---	---
St-Simon (St-Simon-sur- Mer)*	juin 2003	---	---
St-Fabien (St-Fabien-sur- Mer)	mai, 2006 juin 2003, 2004, 2005	---	16 au 23 juin
Le Bic	---	début juin	---
Rimouski (Rimouski)	---	---	9 juin**
Rimouski (Pointe-au-Père)	---	---	19 et 20 mai, 2***, 9 et 21 juin
Ste-Luce	juin 2003	---	8 et 9 juin
Ste-Flavie	---	---	18 juin
Métis-sur-Mer	---	---	18 juin
Matane	---	---	2 juillet
Les Méchins	juin 2004, 2006	---	---

Légende : *Les noms entre parenthèses représentent des secteurs de municipalités
**Activité de fraie à valider.
***Les jours séparés de virgules représentent des journées d'observations ponctuelles.

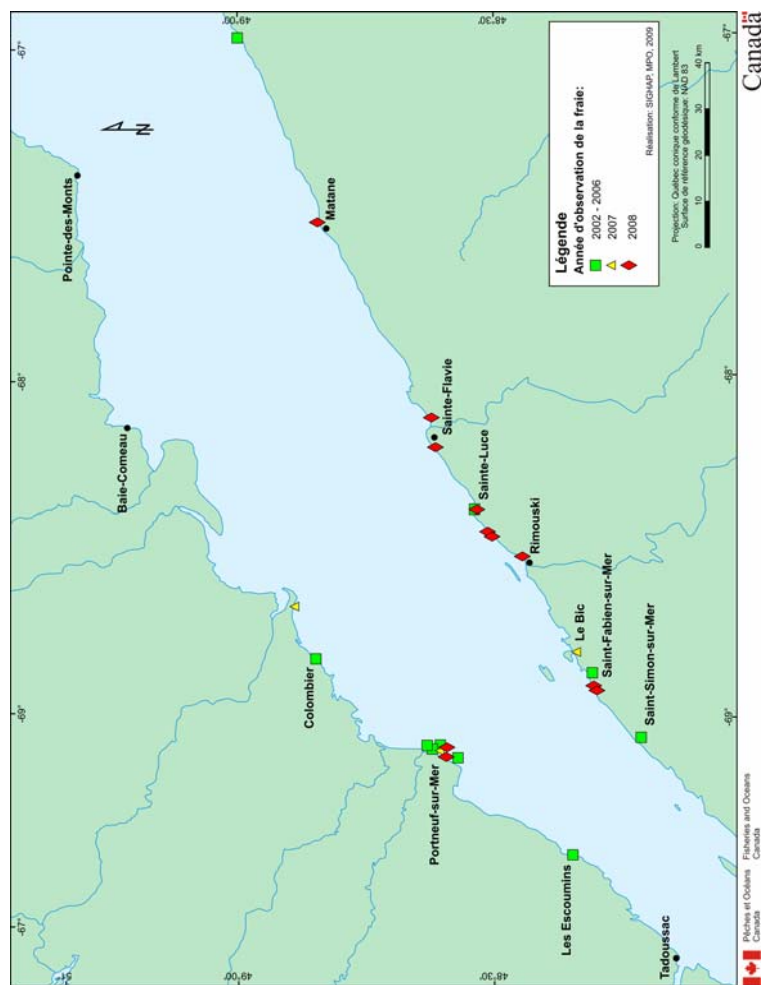


Figure 4. Date des observations de la fraie du capelan entre 2002 et 2008 dans la zone de l'estuaire maritime.

Zone du golfe / Moyenne-Côte-Nord

La Moyenne-Côte-Nord semble être la zone la plus visitée par le capelan en période de reproduction si on se base sur le nombre d'observations, qui s'élève à 122 uniquement pour l'année 2008 (Tableau 3, Figure 5). La majorité des observations ont été effectuées aux abords des plages de Sept-Îles (secteur Sept-Îles et Gallix), Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean (secteur Rivière-Saint-Jean et Magpie) et Aguanish. Les secteurs de Matamec (municipalité Sept-Îles) et de Rivière-Saint-Jean (municipalité Rivière-Saint-Jean) ont été signalés comme des nouveaux endroits où la fraie du capelan a été observée en 2008.

Les informations recueillies indiquent que le capelan a roulé en quantité élevée le soir par temps dégagé et lorsque l'amplitude des vagues était faible. En Moyenne-Côte-Nord, des observateurs ont mentionné que la fraie sur les plages de sable pouvait s'étendre sur des kilomètres. En 2008, la période d'observation de la fraie s'est déroulée du 10 mai au 19 juillet.

Quelques observations intéressantes ont été rapportées. Le 25 juin 2008 à Aguanish, une morue aurait été vue au milieu des capelans pour s'alimenter. À Longue-Pointe-de-Mingan, des observateurs ont signalé que les phoques gris, les goélands, les cormorans et les petits rorquals s'alimentaient de capelan. Selon un observateur de cette municipalité, le petit rorqual dirigeait le capelan vers le rivage pour le piéger. Il aurait aussi observé un rorqual à bosse s'alimenter de capelans à 300 mètres du rivage. À Aguanish, un autre observateur aurait vu du capelan